



PROMOTIONS DES PROFESSEURS D'ÉCOLE



FICHE DE CONTRÔLE SYNDICAL

Période de référence du
01/09/2016 au 31/08/2017

(A remplir soigneusement pour faciliter le travail de vos élus à la CAPD)

N'oubliez pas d'indiquer votre adresse

Mme-M.

courriel :@.....

Nous pouvons vous envoyer les résultats par **SMS** dès l'issue de la CAPD :

**R
E
M
P
L
I
R

S
O
I
G
N
E
U
S
E
M
E
N
T**

NOM : **PRÉNOM :** **Né(e) le**/...../.....

Échelon actuel :

Date de passage à l'échelon actuel :/...../.....

Date à laquelle vous êtes promouvable en 2016/2017 :

au grand choix /...../.....
au choix /...../.....
à l'ancienneté /...../.....

Barème : AGS + Note Pédagogique + correctif éventuellement

- Ancienneté Générale de Service au 01/09/2016
 - Note Pédagogique obtenue avant le 31/08/2016
 - Correctif de la note si obtenue avant le 01/01/2014
 (préciser la date)

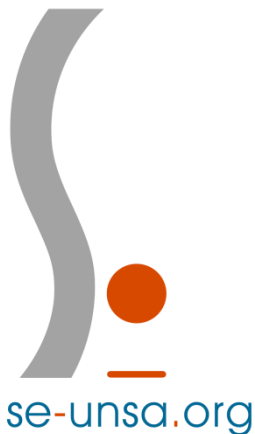
BARÈME

Le correctif est de 0,25 point/an
 ex. : note obtenue en 2013: 0,25 en 2012 : 0,50 etc...

Note + correctif = maximum 20 points

A renvoyer le plus rapidement possible à la section départementale du SE-UNSA

SE-UNSA Section Départementale de la Gironde
 33 bis rue de Carros – 33800 BORDEAUX – téléphone : 05.57.59.00.30
<http://sections.se-unsa.org/33/> – courriel : 33@se-unsa.org



Mme – M

Cher(e) collègue,

À la suite de la CAPD, nous vous informons, à titre officiel, que

Votre barème est de :

Ainsi décomposé :

- AGS au 01/09/2016 :
- Note pédagogique :
- Correctif si note antérieure au 01/01/2014 :

Vous êtes promu(e) au échelon à compter du

- au grand choix
- au choix
- à l'ancienneté

Vous n'êtes pas promu(e) car

- vous n'étiez pas promuable cette année.
- vous serez promuable au titre de l'année
- votre barème est inférieur à celui du dernier promu.

Le barème du dernier promu est de :

Comme tous les ans, nous publierons le bilan des promotions, avec les barèmes.
Vos élus du SE-UNSA à la CAPD sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Les élus à la CAPD

**Céline GRAVELLIÈR, Marianne FAVIER,
Cédrine SANCIER, Gwénaëlle GELISSE**

**SE-UNSA Section Départementale de la Gironde
33 bis rue de Carros – 33800 BORDEAUX – téléphone : 05.57.59.00.30
<http://sections.se-unsas.org/33/> – courriel : 33@se-unsas.org**